

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 103-SCE-238

concernant la mise à jour du calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa centième troisième réunion, tenue le mercredi 9 mars 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU la nécessité d'équilibrer le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes d'études ;

ATTENDU la proposition de calendrier 2016-2026 ;

ATTENDU les documents afférents à la planification du calendrier d'évaluation périodique ;

ATTENDU les explications du doyen des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Martine Peters
Appuyée par madame Charmain Lévy

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études d'approuver le calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,

André Régimbald



Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 103-SCE-239

concernant la modification de la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'UQO*

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa centième-troisième réunion, tenue le mercredi 9 mars 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local C-2300.

ATTENDU la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'UQO* ;

ATTENDU la nécessité de revoir la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'UQO* dans le but d'en préciser les mandats et les modalités d'applications de ladite politique ;

ATTENDU le triptyque présentant les modifications de la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'UQO* ;

ATTENDU le résumé des discussions tenue lors de la 98e réunion de la sous-commission des études du 28 août 2015 ;

ATTENDU la liste des programmes exempts de l'évaluation périodique des programmes ;

ATTENDU les explications du doyen des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Fanny Robichaud
Appuyée par madame Charmain Lévy

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études d'approuver les modifications à la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'UQO*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,

André Régimbald



Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 103-SCE-240

concernant le projet de création d'un programme court de premier cycle sur l'évaluation des amétropies et des fonctions visuelles

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa centième troisième réunion, tenue le mercredi 9 mars 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création d'un programme court de premier cycle sur l'évaluation des amétropies et des fonctions visuelles ;

ATTENDU les annexes afférentes au projet ;

ATTENDU la résolution 162-MSS-210116-02 du conseil de module des sciences de la santé adoptée lors de sa réunion du 21 janvier 2016 ;

ATTENDU l'extrait n° 954 du procès-verbal de la 198^e réunion ordinaire de l'assemblée départementale du département des sciences infirmières, tenue le 29 janvier 2016 ;

ATTENDU l'extrait n° 955 du procès-verbal de la 198^e réunion ordinaire de l'assemblée départementale du département des sciences infirmières, tenue le 29 janvier 2016 ;

ATTENDU les éclaircissements fournis par madame Monique Benoit, directrice du module des sciences de la santé, ainsi que par madame Karelle Lafontaine-Boyer, agente de recherche au décanat des études ;

ATTENDU les explications du doyen des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt
Appuyée par monsieur Sylvain Delagrangé

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création du programme court de premier cycle sur l'évaluation des amétropies et des fonctions visuelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,

André Régimbald



Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 103-SCE-241

concernant le projet de création du programme court de 2e cycle en pratique infirmière avancée auprès de familles en période périnatale

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-troisième réunion, tenue le mercredi 9 mars 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création du programme court de 2e cycle en pratique infirmière avancée auprès de familles en période périnatale ;

ATTENDU l'extrait numéro 953 de l'assemblée départementale du département des sciences infirmières, approuvant le contenu des trois nouveaux cours du programme court de 2e cycle en pratique infirmière avancée auprès de familles en période périnatale ;

ATTENDU la résolution du comité de programme des cycles supérieures en sciences infirmières approuvant le projet de programme court de 2e cycle en pratique infirmière avancée auprès de familles en période périnatale ;

ATTENDU les explications du doyen des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt
Appuyée par madame Martine Peters

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création du programme court de 2e cycle en pratique infirmière avancée auprès de familles en période périnatale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,

André Régimbald



Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 103-SCE-242

concernant le dossier d'évaluation de la maîtrise conjointe en sciences infirmières (3565, 3576, 3258, 3259).

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa centième-troisième réunion, tenue le mercredi 9 mars 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU le *Processus relatif à l'évaluation périodique des programmes conjoints du réseau de l'Université du Québec* ;

ATTENDU le calendrier d'évaluation périodique des programmes conjoints du réseau de l'Université du Québec ;

ATTENDU le dossier d'évaluation de la maîtrise conjointe en sciences infirmières (3565, 3576, 3258, 3259) ;

ATTENDU les commentaires et avis du comité provincial et du comité de programme de l'UQO relativement à l'évaluation du programme ;

ATTENDU les résolutions du comité provincial du programme conjoint en sciences infirmières concernant le dossier d'évaluation ;

ATTENDU les résolutions du comité de programme et de l'assemblée départementale des sciences infirmières de l'UQO concernant le dossier ;

ATTENDU les explications du doyen des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Louise Briand
Appuyée par madame Martine Peters

IL EST RÉSOLU :

DE CONFIRMER que le dossier d'évaluation de la maîtrise conjointe en sciences infirmières (3565, 3576, 3258, 3259) satisfait aux exigences du *Processus relatif à l'évaluation périodique des programmes conjoints du réseau de l'Université du Québec* et à la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais* ;

DE MANDATER, en vertu du *Processus relatif à l'évaluation périodique des programmes conjoints du réseau de l'Université du Québec*, madame Fanny Robichaud, professeure au département des sciences infirmières, pour siéger au comité interinstitutionnel chargé de faire la synthèse des rapports institutionnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,
André Régimbald



Décanat des études